



COMITE DU PUY-DE-DOME DE BASKET-BALL

Association n° W632001116 - SIRET : 414 230 227 000 12 - Code NAF / APE 9312 Z

RIB 15 589 63610 05 52 30 180 40

COMPTE RENDU DE REUNION

Bureau Directeur du lundi 6 novembre 2017 au siège du Comité

Présent(e)s (12) : NIVELON Gérald, Président

AUDEBERT Valérie, BESSON Dominique, CIPIERE Julien, DILDARIAN Jean-Claude, FILLEUX Jo, FORTE-PERRONE Julien, MESTRE Philippe, REGENT Carine, REVEILLERE Frédéric, SERRE Jean-Paul, TSVETKOVA Sirma (à distance)

Invités (2) : BOURDEAU Denis, DUSSIDOUR Frédéric



MINISTRE
DES DROITS DES FEMMES,
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DEVELOPPEMENT
DU SPORT



63, Avenue Barbier Daubrée
63100 CLERMONT-FERRAND
Tél : 04 73 92 48 54

<http://www.basket63.com>

Courriel : contact@basket63.com



web

1. Pôle Présidence

a) Réunion des présidents de Comités Auvergnats du 2 novembre 2017

Gérald NIVELON présente les points abordés lors de sa réunion avec Lou NEGRELLO, Jean Luc VINCENT, Michel GILBERT, Jean-Pierre SAUVADET et Annick NEGRELLO.

Sur le plan sportif, les brassages B et C jeunes reviendraient à la charge des Comités avec une organisation centralisée au sein du CD63. Le brassage A sera géré par la Ligue AURA.

L'impact d'un point de vue financier (engagements...) est à étudier précisément.

b) Assemblée Générale Extraordinaire du Comité

L'Assemblée Générale Extraordinaire du Comité aura lieu fin Janvier / début Février sur la même date que celle de la Ligue d'Auvergne.

c) Finalisation des réunions de proximité

Le rappel sur les dates et le contenu des réunions de proximité est effectué.

d) Siège du Comité : Cahier des charges pour projet immobilier

Suite à la vente des parcelles attenantes à celle du 63 avenue Barbier Daubrée, nous avons été sollicités par un promoteur immobilier pour inclure notre parcelle dans son projet.

Il est proposé d'étudier la proposition en fournissant un cahier des charges au promoteur immobilier afin d'obtenir un avant-projet.

Avis favorable du Bureau Directeur

2. Trésorerie et RH

a) Recrutement service civique

L'annonce est en ligne sur la plateforme nationale. A ce jour nous avons 2 candidatures. Gérald NIVELON prend contact avec un candidat téléphoniquement rapidement.

b) *Charte des officiels – Point et recouvrement des pénalités*

Le montant total des amendes pour les clubs s'élève pour la saison 2016-2017 à 10009.69€. Chaque club devra régler la somme par chèque ou virement avant le 1^{er} décembre 2017. Pour les CTC, la somme sera divisée en fonction du nombre de clubs membres de la CTC.

c) *Point trésorerie à date*

Les clubs suivants sont redevables de la péréquation : LA SANFLORAINE, LA GLACIERE, AL LUSSAT.

Les clubs suivants sont redevables de la provision : LA GLACIERE, AS ROMAGNAT.

d) *« Appel d'offre » sur les équipements et dotations*

Les prestataires ayant répondu à l'appel d'offre pour les équipements et dotations de la saison sont : SPORT COMM, INTERSPORT, RUGBY CLUB.

Après études des différentes propositions, le Bureau Directeur a choisi de retenir INTERSPORT.

Le Bureau Directeur a également fait le choix de ne pas renouveler les tenues pour les sélections U12 et de réduire de moitié le nombre de tee-shirt techniques pour les finales (Lot4) afin de réduire l'enveloppe globale.

3. Secrétariat Général

a) *Validation du calendrier de Novembre 2017*

Le calendrier de Novembre est communiqué à l'ensemble des membres.

b) *Déploiement de eFFBB*

Valérie AUDEBERT présente le déploiement de eFFBB envisagé auprès des clubs. Plusieurs réunions seront programmées sur le mois de Décembre. Concernant le Comité, la lettre d'informations sera conservée au minimum jusqu'à la fin de saison.

4. Pôle Formation

a) *Bilan du CIC*

L'équipe U13F termine 2^{ème} du CIC. L'équipe U13M termine 1^{ère} du CIC. Frederic REVEILLERE, chef de délégation, indique que les retours ont été très positifs.

b) *Camp d'été 2018*

Une 1^{ère} réunion aura lieu jeudi 9 novembre à 18h pour démarrer l'organisation.

Il est proposé de confier l'organisation au Comité d'Organisation Local.

Avis favorable du Bureau Directeur

c) *Suivi des écoles d'arbitrage*

Le salarié référent est Thomas ROMERO. Un point sera effectué avec Philippe MESTRE pour finaliser le fonctionnement de cette saison (déclaration des écoles d'arbitrage, des jeunes en formation...) ainsi que la planification de la réunion annuelle des écoles d'arbitrage.

5. Pôle Pratique Sportives

a) Point qualification

A ce jour, nous avons 6790 licenciés (contre 7070 la saison précédente -4.1%).

b) Demande de mutation exceptionnelle

Le joueur BOUCETTA Abdelazize licencié à l'AL GERZAT avec une rencontre jouée en RM3A sollicite la Commission des Qualifications pour une mutation exceptionnelle pour le club de l'ALB LUSSAT afin de jouer en RM3A. Après information auprès de la FFBB, la délivrance de cette mutation exceptionnelle est possible.

Accord du Bureau Directeur

6. Pôle Jeunesse et Féminisation

a) Fête du Mini Basket 2018 : organisation générale

Gérald NIVELON se charge de voir auprès de l'Université Clermont Auvergne pour la gratuité du site avant la prochaine réunion de la Commission Mini Basket.

b) Information du forum du Mini Basket

A ce jour, nous avons 71 inscrits.

7. Pôle Dynamique Territorial

a) Coordination des salariés de clubs

Jean Claude DILDARIAN fera un point avec Marie Anne DOCHER sur ce dossier pour la mise en place.

b) Mise en œuvre du pass'club

Jean Claude DILDARIAN poursuit la remise en place de ce dispositif.

8. Comité d'Organisation Local

a) Information sur les Journées Médicales 2018

Cette manifestation se déroulera à l'Hôtel de Région Auvergne-Rhône-Alpes de Clermont-Ferrand. Les devis sont en cours auprès des hôtels. Les partenaires sont également en cours de sollicitation.

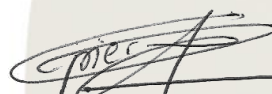
9. Questions diverses

Denis BOURDEAU indique que Maxime BOURDEAU a participé aux Journées Nationales de l'Arbitrage lors d'une rencontre de la JAVCM sur proposition de la Commission des Compétitions. Un partage des « coulisses » avec les arbitres aurait pu apporter un « plus » à l'opération.

La séance est levée à 23h.



NIVELON Gérald
Président du Comité



CIPIÈRE Julien
Secrétaire Général